

Projet d'élaboration d'un dictionnaire de la langue amazighe De la pratique d'une méthode

Md Oulhadj LACEB

0.0. Avant-propos

L'espoir de sauvegarder la totalité ou la quasi totalité de ce dont nous sommes dépositaires m'a amené à entamer un travail de recueil du vocabulaire d'abord de mon dialecte kabyle puis, sommairement, des autres dialectes. Au terme d'un effort soutenu et à un rythme irrégulier, pendant de nombreuses années, j'ai pu accumuler un stock de plusieurs milliers de mots (environ 50.000 mots). Bien entendu, ce corpus demande à être précisé, complété, étoffé, en somme traité et analysé.

Je peux dire, ce qui dépasse nos espérances, enfin l'État algérien est amené à consacrer d'abord la possibilité de travailler dans la légalité. Quant aux moyens nécessaires qu'exige ce type de tâche, ils ne suivent pas encore. Et puis, l'attente, le besoin et la demande justifieraient à eux seuls l'idée et son entreprise : la confection d'un **Grand Dictionnaire de la Langue Tamazight (GDLT)**.

La lexicographie amazighe est dominée par des ouvrages sous forme de glossaires ou de lexiques accompagnant des travaux de descriptions grammaticales ou de recueils de textes. Les dictionnaires proprement dits sont peu nombreux. Les plus importants, en terme de matériaux livrés, sont ceux de Ch. de Foucauld pour le touareg, de J.M. Dallet pour le kabyle et de M. Taïfi pour le tamazight du Maroc central. En outre, il existe d'autres ouvrages appelés aussi dictionnaires, notamment ceux de Destaing, de Laoust, d'Ibanez, de Mammeri & Cortade, de Delheure, du Père Olivier, du Père Huyghe, de Boulifa, de Cid Kaoui, de Masqueray, de M. Chafik, etc.

Mais, me diriez-vous, pourquoi un autre dictionnaire? En effet, ces documents ne sont pas négligeables, ils constituent une base inestimable et chacun d'eux a son mérite. Certains ont besoin d'être étoffés et élargis, d'autres nécessitent plus d'analyse et d'explication.

La nécessité d'un nouveau dictionnaire n'apparaît pas évidente s'il ne devait innover sur ceux qui existent déjà. Or, justement, la justification et l'innovation du GDLT que je me propose de continuer et de poursuivre à travers un programme de recueil de l'ensemble lexical de nos différents usages de la langue tamazight réside principalement dans une optique qui se présente sous la forme suivante :

1. Reprise de toutes les sources écrites accessibles et vérification de leur contenu.

2. Enrichissement de la nomenclature et du corpus en associant toute la population productrice de cette langue.

3. Enfin, analyse et traitement des matériaux par le jeu des associations d'idées. Une conception qui a fait ses preuves avec succès pour des dictionnaires des autres langues. Il s'agit de retrouver donc, à chaque article ou entrée, une présentation aussi large que possible des rapports analogiques de toute sorte, que la source découle des étymologies, des termes des définitions, des enchaînements syntaxiques, des liens de synonymie et d'antonymie ou bien simplement des multiples connexions que la simple logique culturelle établit entre les unités qui composent le discours.

L'évolution du langage, les interactions culturelles et sociales auxquelles les porteurs de cette langue sont confrontés, nous conduisent à tenir compte d'une certaine réalité vivante si nous voulons donner à cette entreprise une dimension objective. Cela se traduit, d'une part, par l'intégration de la diversité et des variations caractérisant la langue, et d'autre part, par une nomenclature ouverte à un certain nombre de mots, produit de l'histoire, usités dans l'échange de conversations.

1. Présentation du projet de dictionnaire

1.1. Objet et contenu

1.1.2. Du public visé

Ce dictionnaire visera tous ceux qui s'intéressent à la langue tamazight, à ceux qui désirent l'apprendre aussi bien qu'à ceux qui veulent la bien connaître.

Du fait que Tamazight est, enfin officiellement, pris en considération par l'Enseignement Supérieur, l'Éducation nationale et la Formation Professionnelle, son enseignement étant assuré dans deux universités (Tizi-Ouzou et Bougie) ainsi que dans quelques établissements publics de certaines wilayas, il est urgent de s'atteler à la confection d'un outil lexicographique qui s'adressera à une **population alphabétisée**, donc de l'enseignement, et aux **étudiants**, quelles que soient leurs orientations, qui doivent maîtriser le langage et enrichir les connaissances qu'ils en ont, en utilisant un ouvrage de base. L'ambition de réaliser cet instrument indispensable qu'un grand nombre de personnes m'ont encouragé à poursuivre est en voie d'exécution.

L'ouvrage visera également les **non-amazighophones**, pour lesquels il est aussi conçu, par l'abondance des exemples d'illustration et de constructions, le classement systématique des niveaux d'usage, l'étude des rapports synonymiques et antonymiques, la transcription phonétique d'un certain nombre de mots, qui leur apporteront les repères nécessaires à l'apprentissage de la langue tamazight.

Bien entendu, ces usagers de l'enseignement ne sont pas les seuls auxquels s'adressera notre ouvrage. Tous ceux qui ont à employer notre langue, par nécessité, goût ou par intérêt y trouveront un ensemble de connaissances encore jamais réunies en un ou plusieurs volumes.

1.2.3. Du type de dictionnaire

1.2.3.1. Un dictionnaire bilingue

D'ores et déjà, j'avertis que dans l'état actuel de notre langue et des recherches linguistiques qui lui sont liées, il n'est pas opportun d'envisager l'élaboration d'un dictionnaire monolingue. Ceci pour deux raisons majeures :

- L'absence de descriptions sémantiques compliquera davantage l'opération de définitions précises des sens qui, de nature, sont déjà difficiles à établir.
- Toutes les entrées lexicales doivent être caractérisées quant à leurs aspects de composants du discours : aspects grammaticaux, phonologiques, morphologiques, syntaxiques, etc., et pour cela, le métalangage nécessaire nous fait défaut.

En attendant, la lexicographie amazighe se contentera d'ouvrages bilingues, une voie obligatoire pour toute langue qui est à la phase initiale de son aménagement. Ainsi, dans ce sillage, notre projet n'est autre que celui d'un dictionnaire bilingue **tamazight – français**.

Sans plus attendre, surgit alors la question de ce que couvre la langue tamazight.

Cette langue est caractérisée par la diversité de ses dialectes qui s'étalent sur une vaste aire géographique. Les locuteurs peuvent percevoir intuitivement une certaine homogénéité au sein d'un même dialecte donné, mais il ne reste pas moins que des différences, d'inégale importance, existent à tous les niveaux du dialecte. Ces différences s'intensifient à mesure que les dialectes s'éloignent entre eux. C'est ainsi que **la langue tamazight** ne représente que **la diversité**. Et nous sommes conscients des difficultés qu'engendre cette diversité pour un projet de dictionnaire commun à cette langue.

Il s'agit donc pour nous de prendre en compte et de traiter la masse de variations auxquelles nous sommes confronté. La réalisation

du projet se fait à l'aide d'un programme informatique conçu pour des besoins spécifiques à tamazight. Ce logiciel assure la gestion automatique d'un certain nombre de relations et d'informations disponibles pour un mot donné. Il s'articule à partir d'une approche qui prend en charge des variations dialectologiques, sémantiques ainsi que des rapports d'analogie. Des champs particuliers à la variation caractérisent les variantes phonétiques, morphologiques et lexicales. Des solutions pratiques sont proposées pour n'exclure aucune variante localisable de lexique, de prononciation ou de forme particulière. Il suffit d'identifier les variantes et de les inclure en signalant leur position dialectale et les différences de sens s'il y a lieu. Bien entendu, ce filtrage ne s'opère que par rapport à un choix d'un dialecte ou d'un parler de départ.

La pratique de notre méthode est basée sur la décision de considérer, par défaut, le dialecte kabyle et les formes du parler propre à l'auteur (At Budrar). Cependant, ce choix n'est pas irréversible. Tous les paramètres sont interchangeable sans limite suivant la pratique lexicographique à mettre en avant. Le programme informatique se charge, à partir de n'importe quel parler de base, de gérer toute sorte de variante phonétique (*argaz*, *aryaz*, *arjaz*), morphologique (*dder*, *idir*), lexicale (*argaz*, *ales*) et les différences sémantiques (tous les sens apparentés d'une forme donnée).

1.2.3.2. Un dictionnaire de langue

Ce dictionnaire est différent des encyclopédies qui sont aussi un autre genre de dictionnaire. Plutôt que de nous instruire sur des choses dont les connaissances existent déjà ailleurs, dans d'autres ouvrages, nous sommes renseignés sur la vie du langage qui se révèle un phénomène complexe conditionnant la vie culturelle et intellectuelle d'une société. Pour communiquer et exprimer notre pensée nous avons besoin de mots, et, justement, un dictionnaire sert à montrer comment les porteurs d'une langue utilisent ces mots. Il traite et analyse leur sens et signification en caractérisant leurs emplois dans les phrases. Sa consultation ouvre la voie à la compréhension de ce qui est entendu et lu, comme il permet également de converser et de communiquer avec clarté et précision.

1.2.3.3. Un Grand Dictionnaire de la Langue Tamazight

Si des ouvrages, à une plus petite échelle, existent déjà, le programme que nous nous proposons est celui d'utiliser l'immense capital de travail accumulé dans les sources écrites ajouté à notre propre corpus conformément à des principes qui ont guidé nos efforts. Il s'agit de couvrir la totalité de la dimension socioculturelle et de l'aire géographique amazighe. Ce ne sera pas seulement la reprise de ce qui existe mais le prolongement de la somme de nombreuses années de travail avec un point de vue autre.

Notre projet est d'une conception nouvelle : il sera à la fois descriptif, historique et analogique.

La description fournira l'image la plus étendue des usages contemporains de notre langue. L'aspect **histoire** s'éclairera à travers des données comparatives des différentes variantes. Cette comparaison permettra de mieux saisir l'évolution d'une forme donnée dans une variante donnée. La fonction de l'**analogie** se chargera de l'organisation des mots en les rassemblant suivant leur sens ; une manière de trouver tout de suite d'autres termes inconnus.

Le GDLT sera un ouvrage qui bâtira sa description sur la base d'exemples tirés de productions populaires. Sa conception se fonde sur une méthode qui innove dans la description du lexique en profondeur en croisant la trame du discours, que représentent des quantités d'exemples, avec la chaîne des richesses du vocabulaire évoquées par l'analogie qui groupe les mots par notions. De tels avantages ont déjà été utilisés pour la description de dictionnaires d'autres langues. Notre objet tiendra compte de l'évolution rapide de la langue en « ratisant large » les expressions, surtout les mots, intégrés récemment.

Dans l'étape initiale, le problème de choix de termes ne se pose pas. La présentation matérielle la plus large et la plus riche possible est nécessaire. Néanmoins, lorsque l'objet portera sur l'élaboration de petits dictionnaires, une simplification sans appauvrissement s'imposera en tant que présentation dense avec un texte concis et un choix méthodique des formes linguistiques à décrire. En somme, des extraits d'un seul volume maniable et facile à consulter.

Si l'on songe à tout le fond lexical, l'entreprise ne devra pas se fixer de limite matérielle (nombre de volumes et de pages). La variation typographique, les abréviations et éventuellement l'iconographie ne nuiront pas à la clarté. Notre choix est de donner toutes les informations accessibles sur la morphologie, l'histoire, l'activité des mots dans leur vie réelle, leurs relations et interactions. Voici quelques principes et procédés de description qui guident cette entreprise.

1.2.3.4. De la nomenclature

Le choix des faits de langue décrits. De par son ambitieux objectif, le GDLT se propose, d'abord, de contenir tous les termes de la langue en usage. D'ores et déjà, notre propre corpus atteint environ 50000 mots ; un nombre qui correspond à celui des grands dictionnaires généraux pour d'autres langues. Mais le contenu du dictionnaire dépassera largement ce chiffre pour se rapprocher des 80000 à 100000 unités. On y trouvera tous les termes courants dans les différentes variantes contemporaines de la langue tamazight, les mots techniques traditionnels, les noms de métiers et d'objets spéciaux utilisés, les toponymes, les noms de flore et de faune, etc., en somme, tout ce qui est indispensable à l'expression de la pensée et de notre culture. Nous tenterons d'être complet et exhaustif dans le recueil et la description du fond lexical existant. Pour exprimer une pensée moderne, les mots techniques et scientifiques, comme d'ailleurs leurs utilisations, sont très nombreux et notre langue qui n'en dispose pas, souffre beaucoup de ce manque. Il est vrai que ce type de mots n'est pas constant. On les remplace aussi vite qu'ils s'usent, mais dans une langue qui se veut moderne, leur place est importante.

Du point de vue du langage et des idées, la recherche scientifique, la diffusion des connaissances, du savoir-faire ainsi que d'activités multiples nous poussent à forger ou à disposer de nombreux termes qui, soit ne figurent pas dans la langue, soit n'ont pas le sens qui exprime ces nouvelles notions. Il sera donc nécessaire de combler ce vide, le moment venu, en menant un travail d'élaboration sur la base de la néologie. Une terminologie moderne, si elle n'est pas couramment utilisée ni toujours bien comprise, est importante même employée dans les limites de périphrases techniques.

Sur ce plan de la terminologie, bien des nouveautés ont fait leur apparition sur le marché linguistique amazigh. Bon nombre de néologismes existent déjà depuis au moins une vingtaine d'années. Certains ont un grand succès d'autres moins. En outre, il existe une quantité de mots, bien reçus et bien intégrés par la société qui les utilise sans remords ni complexe. Ce vocabulaire est la résultante des vicissitudes de notre histoire, et de la langue comprise. Il provient directement des langues étrangères, à travers la série d'invasions du pays amazigh. Par les voies de la religion et de la colonisation, sous l'effet des interactions sociales ou de la modernité, ces mots étrangers de plus en plus nombreux, colorent notre langue quotidienne. Certains termes scientifiques et techniques sont couramment employés sans être toujours bien compris. Ces emprunts directs et « crus » sont très usités mais critiqués par les puristes. Cette nomenclature, même controversée, sera représentée dans l'ouvrage sous la désignation « emprunt », indication qui peut apparaître comme témoignage d'objectivité dans la mesure où ces unités sont bien établies dans la langue. Cependant, pour ces mots, il sera établi une échelle d'évaluation basée sur la fréquence, le caractère général ou particulier, le besoin de désigner une réalité donnée, la modernité de l'emploi, etc. Dans tous les cas, chaque mot comportera une description de ses caractéristiques accessibles.

2. De l'organisation du dictionnaire

2.1. Du classement et arrangement

Un dictionnaire est une série de mots ordonnés alphabétiquement. Pratiquement, tous les ouvrages de ce genre adoptent un **ordre** qui relève de celui de **l'alphabet** de la langue en question. Connue et admise par tous ceux qui pratiquent la lecture et l'écriture, l'ordre alphabétique reste arbitraire car il ne tient pas compte de la réalité du langage parlé ni sur le plan phonétique (articulatoire) ni sur le plan sémantique.

Pour chercher un mot à travers un classement par ordre alphabétique, nous constatons, par exemple, que les mots d'une même famille sont dispersés et séparés par ceux d'autres familles ; il en est de même pour les synonymes. Mais ces effets peuvent être neutralisés à partir :

1. du classement par racine.
2. du classement par analogie, une démarche qui regroupe les mots suivant leurs liens de sens et de forme.
3. des indications de prononciation à l'aide de l'API pour se rapprocher du langage parlé.

La disposition par racines rangera tous les mots dérivés après les racines qui les forment. Elle verra imprimer en grands caractères et en gras les radicales consonantiques comme les chefs de famille de tous ceux qui en dépendent. Ceci fait qu'on ne tombe guère sur une de ces racines primitives sans être tenté d'en lire toute la suite. Ainsi, on observe l'histoire des mots et on remarque leur formation et transformation. Cette disposition savante et théorique peut paraître instructive dans le cas où les dictionnaires avaient des lecteurs. Mais dans la pratique, hélas, elle se révèle très incommode. Imaginons l'impatience et la déception de celui qui cherche un mot comme *argaz* par exemple au début du premier volume où, normalement, il doit figurer, il trouvera pour toute réponse qu'il faut aller voir le volume contenant la racine **RGZ** de laquelle est issu le mot cherché.

L'autre procédure est celle qui tient compte de l'ordre de l'alphabet en suivant l'orthographe de sorte que chaque mot puisse se trouver sans peine. Cette disposition, à son tour, présente son inconvénient. Les mots se succèdent alphabétiquement mais ils se détachent les uns des autres et se dispersent en tant que membres d'une même famille de sens.

2.1.1. De l'insuffisance de la notion de la racine

Il est généralement admis que le mot amazigh est formé sur la base d'une racine et d'un schème. La racine constituée de consonnes est l'ossature. Elle se combine avec un schème composé de voyelles et d'indices morphologiques pouvant être des consonnes pour donner une forme concrète de mot. La racine **GN** assortie du schème *ta G u N i* constituera le mot *taguni* « fait de dormir, sommeil » qui est une forme réelle.

L'analyse morphologique fait alors croire que la notion de racine s'établit sans difficulté. Nous remarquons que la racine est une entité abstraite qui ne s'utilise pas en surface. L'intuition du locuteur ne la saisit pas immédiatement. Et seules les formes concrètes du genre *gen*, *ggan*, *sgen*, *sgan*, *asgan*, *taguni*, *asgwen*, etc., lui servent de référence.

Théoriquement, l'organisation morphologique de la composante lexicale amazighe autour d'un squelette consonantique est viable. C'est autour de ce schéma que se forment les ensembles de mots en familles lexicales. Si l'on considère la racine **FS**, elle rassemblera autour d'elle les formes de mots suivants : *aafes* « enfoncer, piétiner », *ifsus* « être léger », *fsi* « détacher, fondre, dénouer ... » , *fsu* « fleurir, bourgeonner, ... », *afus* « main, manche, ... » ainsi que leurs composés ou dérivés : *œœaafas*, *yaafes*, *aafas* ; *fessus*, *ifsuss*, *ifsus*, *tefses*, *sefses*, *afessas* ; *afsay*, *feœœi*, *sefsi*, *asefsi* ; *ifsa*, *ifessu*, *fessu*, *tafsut* ; *ifassen*, *afettus*, *tafettust*, *tifettusin* ... Maintenant, en substituant *R* à *S* de FS, nous aurons encore un autre regroupement pour la nouvelle racine **FR** : *ffer* « cacher », *teffer*, *tufra*, *tifrin* ; *ferfer* « voler en déployant ses ailes, tourner au vent », *œferfir*, *aferfer*, *sferfer*, *asferfer* ; *fru* « séparer ... », *ferru*, *sefru*, *afray*, *tifrin* ; *ifri* « grotte », *ifran* ; *ifrar* « peau de lait » ; *ifrir* « être au dessus, le meilleur, ... ».

Dans ces regroupements de mots en familles, il ressort que des relations sur l'axe sémantique n'existent pas forcément pour tous les mots affiliés à une même racine. Les significations, par exemple, de *aafes*, *ifsus*, *fsi*, *fsu*, *afus*, sont différentes et éloignées les unes des autres.

Le comble de ce raisonnement est qu'on continue de soutenir que la racine est justement porteuse de sens générique.

Dans son article de 1995, M. Taïfi n'a pas manqué de soulever ce paradoxe. Comment attribuer un sens à une entité abstraite qu'est la racine, sachant que ce sont les formes concrètes qui se distinguent sémantiquement et qui sont opérationnelles dans les échanges de conversation.

Pour justifier l'utilisation de la racine dans le classement lexicographique, on pose la racine en tant que noyau formel. Or, ce noyau ne s'observe que si les mots se caractérisent par des significations. Autrement dit, la racine dépend des mots regroupés en famille de sens, c'est-à-dire, on se donnera une et une seule racine pour chaque famille de sens.

Ainsi, nous obtenons, par exemple, pour l'unité FS, cinq (05) racines distinctes, FS₁ FS₂ FS₃ FS₄ FS₅, car elles ne sont pas apparentées entre elles du point de vue sémantique.

Il résulte de ces observations que le paramètre de sens lié aux formes de mot est important dans l'identification des racines. A chaque sens particulier identifié, correspondra une racine particulière.

Le classement par racine présentera, du même coup, deux conséquences : l'une se traduit par une multiplication du nombre de racines, et l'autre par un amalgame de familles de sens, sans affinité sémantique, regroupées autour de la même racine.

Du point de vue méthodologique, si la racine ne couvre qu'un seul sens lexical, se posera alors la question de polysémie. Nous avons vu, ci-dessus, des racines rassemblant plusieurs sens de formes non-apparentées, à l'image, d'ailleurs, des mots disposant de différentes significations. Qu'en est-il de cette situation ? Est-ce un cas de racine **polysémique** ou **homonymique** et **homophonique** ?

La notion de racine soulève également la question de sens généré par la **métaphore**, **métonymie** ou les **locutions figées**. Sous quelles racines classer ces formes de sens ?

Un autre type de question est soulevé autour de la **structure de la racine**. Les consonnes identiques et les tendues sont représentées par un seul segment correspondant, ce qui ne manquera pas de confondre différentes racines sous une même unité formelle. Certes, cette vision réduit le nombre de racines, mais aussi, corrompt encore davantage l'unité formelle des regroupements sémantiques. On ne voit pas sérieusement, pourquoi une telle racine est amputée, dans sa structure,

de composants phonologiquement pertinents ? N'altère-t-elle pas les formes de mots qu'elle représente ?

Mais une fois encore, se pose la question de savoir ce que recouvre la notion de **mot**. Apparemment, la question est simple, mais pas pour le linguiste. Le cas suivant illustre bien la question : dans une phrase comme *ad berrqent tebbur'ugeru*, dans laquelle l'imprimeur ou le typographe verra quatre mots, le linguiste n'en compte que deux. Substituons le prétérit à l'aoriste et une partie du corps à l'autre, nous aurons alors *berrqent tuyat* avec deux mots ; et pourtant, la structure de ces énoncés est identique. La description d'un verbe contiendra aussi bien le prétérit que l'aoriste. Mais *tabburt uqerru* "tempe" devra figurer à sa juste place ; au lieu de se retrouver seulement dans les exemples de l'article de *aqerru*, il sera classé aussi par ordre alphabétique comme les composés que sont *tifkert bbul* "épigastre", *adrar ufud* "tibia", *lāama ggedmaren* "sternum", etc., procédé plus raisonnable, nous semble-t-il. En effet, ces expressions forment de véritables mots : elles sont lexicalisées.

Nous venons de voir que la gestion du classement lexical à travers la notion de racine n'emporte pas la conviction et présente ses propres inconvénients. L'usage du critère sémantique dans le mode de classement par racines n'est ni satisfaisant ni suffisant. Pour pallier ce problème, il sera plus juste de penser à un critère d'identification de la racine autre que celui lié au contenu sémantique. Taïfi a avancé un critère de *relation formelle* entre les formes de mots pouvant se rassembler sans considérations sémantiques. Ceci réduirait le nombre de racines et, par ailleurs, leur rôle de porteuses de sens.

L'application de la notion de racine nécessite à la fois la prise en compte des critères des valeurs sémantiques et des relations formelles entre les unités lexicales.

Bien d'autres questions, sur lesquelles nous ne nous attardons pas, se posent en choisissant le classement par racine. Notamment, les emprunts lexicaux faits à partir des langues arabe, française ou autre, s'en mêleront pour paralyser le regroupement lexical. Cette situation lexicale nouvelle concerne les mots authentiques, ou supposés comme tels, ayant des concurrents empruntés et souvent en usage fréquent :

yenni ~ *cnu* "chanter", *sellef* ~ *ɾdel* "prêter", *Imakla* ~ *učči* "nourriture, fait de manger", etc. Ici, la racine n'est d'aucun secours pour rassembler ces mots par famille de sens. C'est, plutôt, un autre critère qui rentre en jeu : celui de la forme et de l'analogie.

Dans ce dictionnaire qui comportera, outre les racines, les formes de mots, le classement se fera dans l'ordre alphabétique quel que soit le choix, par racine ou autre d'autant plus que le support informatique permet de traiter doublement cette tâche.

2.2. De la grammaire

2.2.1. La morphologie

Un certain nombre de mots ne changent pas de forme, les prépositions, les pronoms, les conjonctions et adverbes, etc., sont invariables. D'autres seront livrés comme il est de tradition, sous la forme la plus caractéristique, les noms et adjectifs au masculin singulier, les verbes à la 2^e personne du singulier de l'impératif. Concernant les catégories grammaticales, les aspects retenus sont les suivants :

2.2.1.1. Les noms et adjectifs

L'article de chaque mot contiendra les données morphologiques : les formes du féminin et du pluriel à chaque fois qu'elles existent ainsi que leurs états d'annexion. Pour les mots irréguliers, les différentes formes seront également données.

2.2.1.2. Les verbes

En plus des diverses formes qui apparaîtront à travers les illustrations, chaque entrée s'accompagnera de quelques formes de conjugaison à la 3^e pers. du sing: les formes de l'intensif, du prétérit et du prétérit négatif, afin d'éviter à l'utilisateur d'aller les chercher dans les grammaires ou dans d'autres ouvrages. En plus de ces formes, figureront aussi les noms verbaux. A la fin de l'ouvrage, nous donnerons un tableau des conjugaisons de l'ensemble des types de verbes. Les formes factitives seront signalées par l'abréviation *fact.*, précédées de *S.*.

Après chaque verbe, seront données les formes dérivées qui en sont issues. Lorsque ces formes n'appellent pas d'autres sens que leur verbe, seules les significations générales à leur verbe sont signalées sans en donner d'exemple. S'il y a quelque autre usage avec un sens spécifique, on ne manquera pas de le faire observer.

2.2.1.3. Les éléments de formation

Les mots composés sont répertoriés selon l'ordre alphabétique de leurs éléments. Les expressions figées sont faciles à trouver suivant le mot clef.

2.2.1.4. Syntaxe

La langue contient un certain nombre de mots dont l'analyse est délicate. Leur emploi est varié. Tous ces petits mots du genre particules *d, n, s*, les pronoms affixes, les prépositions, etc., susciteront une attention à la mesure de leur importance.

Dans la mesure du possible, nous prendrons en compte tous les cas de figure qui se manifestent dans un usage ordinaire. Les variantes locales, stylistiques, les emplois rares seront donc inclus. Ce sont toutes ces indications grammaticales qui aideront à rendre compte de la langue et à aplanir ses difficultés.

3. DES MOTS ET DE LEURS RELATIONS

3.1. De l'analogie

Quand on ouvre un dictionnaire, on a l'impression que les mots sont autonomes les uns par rapport aux autres. Mais l'intérêt d'un mot réside essentiellement dans ses emplois, autrement dit, dans les différents rapports entretenus avec les autres mots. Dans une phrase, aussi simple et banale soit-elle, le mot ne forme pas une véritable unité. Examinons, par exemple, la phrase *tqerhiyi tefkert bbuliw*. L'analyse en mots couperait maladroitement le sens, c'est à dire que *tefkert bbuliw* ne se résout pas en *tefkert + bbuliw*, mais bien en *tifkert bbul* « épigastre » (avec *t ... t*, marque disjointe du féminin qui est obligatoire dans cet exemple et l'emploi de *ifker* à l'état construit, comme

l'est d'ailleurs *ul* au génitif, / *n + ul* / → *n + wul* → *w + wul* → [*bbul*]) + *iw* (pron. pers. suffixe). Tous ces éléments de sens ne sont pas des mots, et sont si bien liés les uns aux autres qu'on ne peut pas dire *iqerħiyi yefker bbul ni tqerħiyi tefkert n tasa*. Dans les phrases, les mots sont unis entre eux par des relations subtiles comme le montre cet examen, lesquelles relations sont décrites dans le dictionnaire, justement, au moyen des exemples. Notre exemple est invariable (du moins, une partie), mais selon les contextes, il peut recevoir une nuance de sens : *tessebreq tefkert bbuliw* ou bien *atħebbek tefkert bbuliw* ou encore *ters tefkert bbuliw*; également une opposition de sens : *tqerħiyi (tessebreq) tebburt uqerruw* (différence quant à l'objet). On constate donc qu'il existe des rapports étroits entre tous ces énoncés : analogie de construction, relation de sens. Ces relations révèlent des rapports entre les éléments qui ont changé : *qreħ, sebreq, ħbek, rs, ut ; tifkert bbul, tabburt uqerru*.

En sciences du langage, on parle volontiers de **structures** depuis qu'on a compris l'importance de ces relations entre les différents mots de la langue. Un bon dictionnaire de la langue se doit de tenir compte de cette méthode dite **analogique**. Elle s'avère pédagogique et commode. De plus, elle est fondée sur une analyse juste du lexique en tant qu'ensemble structuré. L'analogie est une méthode qui emprunte une voie qui, par les apports d'idées, passe d'un mot à un autre mot, et à travers les mots, passe de l'idée à une autre. Les analogies sont nombreuses et se manifestent dans la multitude d'exemples par les entrecroisements innombrables de notions et de rapports logiques. La primauté sera accordée plutôt aux relations entre les mots qu'aux rapports entre les idées. Ainsi, les articles du dictionnaire présenteront des renvois analogiques précédés de la lettre **V.** (voir) et présentés en gras. Ces renvois sont généralement des mots de même catégorie grammaticale que l'on peut remplacer l'un par l'autre dans des phrases de sens voisin ou analogue. La comparaison des mots voisins contribue à enrichir les moyens d'expression, à faciliter l'apprentissage du vocabulaire. La méthode analogique conduit aussi à rencontrer des mots inconnus puisque, nous partons du principe qu'aucun locuteur, aussi pratiquant soit-il, ne saurait disposer des dizaines de milliers de mots et d'expressions qu'offre une langue et que

son dictionnaire contient. Cette conception linguistique offre un avantage pour tous ceux qui veulent apprendre la langue tamazight, de ceux qui la connaissent et l'utilisent correctement à ceux qui désirent l'acquérir en tant que langue étrangère. Enfin, à tous ces mots **synonymes** s'ajouteront les mots contraires ou opposés appelés **antonymes** qui seront classés dans l'ordre de présentation des sens.

Cette méthode qui procède par rapprochement d'un mot à l'autre, à partir d'un vocabulaire élémentaire jusqu'à un état lexical plus riche, finit par couvrir tout le champ sémantique des possibilités d'expression d'un domaine donné.

4. TRAITEMENT DU VOCABULAIRE emplois et sens

Un dictionnaire de langue se veut un ouvrage qui analyse clairement les diverses situations de sens de chaque mot qu'il contient, et ceci indépendamment de la fréquence de son emploi. Un bon plan devra tenir compte de tous les emplois et formes possibles de chaque entrée.

4.1. Du plan de la description

Comment effectuer le classement de sens le plus adéquat ? Normalement, nous n'avons que deux possibilités :

1. Le **plan logique** nous fait partir d'un sens étymologique réel ou supposé tel jusqu'au sens le plus éloigné de celui-ci.

2. Le **plan historique** classe les acceptions suivant l'ordre d'apparition.

Mais dans le cas précis de notre langue, ces deux plans ont chacun leur inconvénient. Dans le premier, il existe des risques d'erreurs et de fausses reconstitutions. S'en tenir exclusivement au second, c'est s'exposer au manque de témoignages. Il est connu que dans les langues, les sens concrets sont tantôt antérieurs, tantôt postérieurs aux sens abstraits ou figurés. Il en est de même pour les étymologies qui peuvent succéder à des acceptions différentes. C'est le cas d'un mot avec un sens originel auquel, à une autre époque, un autre sens vient

se greffer et devient, de ce fait, le plus employé et le plus courant ; puis à une autre époque, le sens originel réapparaît par emprunt dans un emploi, par exemple, savant. Ce cas de figure conduit à considérer le sens étymologique comme classement secondaire.

D'une manière générale, lorsqu'on ne peut recourir ni à l'un ni à l'autre plan, nous procéderons à une répartition des différents sens par simple numérotation sans prétendre à une quelconque chronologie.

Pour distinguer toute la variété nécessaire des emplois, la description se composera, au besoin, de paragraphes (I, II, III) sectionnés en numéros. Ces sections correspondent soit à des sens indiqués par des définitions différentes, soit à des types d'emplois ou des groupes de mots à valeur lexicalisée. Généralement, pour qu'un discours ne soit pas ambigu, il faut qu'un sens s'accorde avec un type d'emploi ou un groupe de mots. Par exemple, le mot *čč* « manger » en kabyle comprendra plusieurs numéros en relation avec les différentes notions représentées avec des formes particulières que les multiples définitions se chargent d'analyser.

4.2. De la définition et de sa place

Lorsqu'on parle de définitions pour un dictionnaire, il ne s'agit ni de celles des sciences exactes ni de celles des jeux de mots croisés.

Il s'agit d'une courte formule qui permet de déterminer le sens du mot, du groupe de mots ou de l'expression à définir. Cette formule contient des termes courants révélateurs avec un mot central qui caractérise la notion en question. La définition doit être correcte et servir à éclairer la notion que recouvre un mot, c'est à dire le défini. Jouant aussi un rôle explicatif, elle nécessite la précision, l'exactitude et la clarté dans sa formulation.

La place de la définition vient juste après le numéros du sens et donc avant les illustrations par les exemples. Pour traiter un groupe de mots, elle le suit, soit en définissant l'expression, soit en ne reprenant que l'élément ajouté au mot défini, auquel cas elle devient un com-

mentaire qui analyse et explique un contenu de sens qui, lui, est déjà défini.

Il arrive que des parenthèses se retrouvent dans le texte des définitions, elles ont dans ce cas une valeur précise. D'une part, elles séparent les éléments qui correspondent aux mots avec lesquels l'entrée est employée, c'est à dire que ce qui est entre parenthèses est ce qui est toujours désigné dans le sens exprimé et voulu. En fait, il s'agit d'un contexte et d'une nature d'emploi déterminés. D'autre part, ce qu'elles renferment peut s'avérer être des éléments optionnels ou facultatifs qui ajoutent un peu plus d'explication et de clarté à la définition, sans, toutefois, appartenir aux constituants du sens.

4.2.1. De la nature de la définition

Si un bon dictionnaire doit contenir des données d'étymologie, d'exemples et de définitions, sur ce dernier point, la tâche sera la plus difficile à accomplir. Beaucoup de mots ne peuvent être mieux définis que par le sens qu'ils portent en eux. Ce sont des mots fondamentaux que Pascal appelait *primitifs*. On opère avec sans plus d'explication, car ils sont intelligibles par eux-mêmes. On a beau les décrire, les interpréter mais on ne les définira pas sans risquer de tomber dans un rangement arbitraire, ou une dénomination vague qui, finalement, ne dit rien. Et le semblant de définition n'apparaît qu'une glose assez grossière.

D'autres mots expriment des complications ou des nuances que la définition essaie d'analyser et de démêler. Une définition ne consiste pas à remplacer ou à traduire un mot par un autre, c'est-à-dire à employer un synonyme. Ce qui revient à en fausser le sens, car il n'y a pas dans la même langue deux synonymes qui aient exactement la même valeur et qui puissent être, à tout point de vue, substitués l'un à l'autre. Un complément d'information dans des phrases courtes devrait pallier ces interprétations incomplètes. Bien entendu, les premières approches de ce champ demandent toujours à être perfectionnées au cours de futures révisions ou éditions. Il s'agit donc de déterminer avec le plus de précision et de clarté possible le sens et la valeur de tous les termes admis dans la nomenclature. Fournir les sens propres et les sens figurés jusqu'aux acceptions les plus diverses n'est pas

chose facile. En effet, en plus des mille et un usages que l'on donne aux mots, quelquefois des nuances exprimées de façon extralinguistique, sous forme de prononciation expressivement marquée ou de gestuelle viennent s'y greffer et aucune définition ne saurait parvenir à les saisir toutes.

Dans un dictionnaire, les exemples occupent une place de choix. Nombreux et bien choisis, ils permettent de parer à la carence des définitions, de préciser ce qu'elles ont d'incertain et de vague. Ils illustrent un mot dans tous ses différents emplois. Sans exemples, un dictionnaire n'est qu'une sèche classification de mots. Dans la multitude d'exemples, l'utilisateur finit toujours par trouver et comprendre ce qu'il cherche : soit qu'il vérifie la juste valeur et la caractéristique d'un mot, soit qu'il découvre un nouveau sens.

La question des exemples soulève indéniablement celle de leur choix. Où puisera-t-on la grande et diverse quantité d'exemples dont on a tant besoin ? Doit-on les imaginer et les composer soi-même ou se contenter de les recueillir et les choisir à partir des différentes productions du génie populaire, des poètes et des orateurs les plus répandus ? De ce point de vue, il est recommandé de se résoudre à cette seconde solution, considérant que c'est dans les pratiques et l'usage que fait la société des termes et de leurs significations que se trouvent les illustrations elles-mêmes les plus reçues et les plus viables.

4.3. Des exemples

Dans un dictionnaire, le nombre de mots ne constitue pas l'essentiel, il y a également le contenu de leurs descriptions : **les explications et les exemples**. Quelles que soient la qualité et l'origine, populaire ou d'auteurs, de ces fragments du discours, elles forment le contexte naturel des mots et représentent la réalité du langage.

La matière des dictionnaires est basée sur les exemples sans lesquels, comme a dit Voltaire, l'ouvrage est un « squelette ». La réalité du langage n'est rendue dans un dictionnaire qu'à travers les illustrations des mots en contexte. C'est pourquoi, une bonne description dépend beaucoup de la référence faite à la réalité à décrire, et donc à un ensemble d'usages connus autour de nous. Ce nombre considérable

d'énoncés est de valeur inégale : les uns sont simplement des morceaux de discours ordinaires, les autres sont bien appréciés et servent d'exemples dans la société (ce sont, par exemple, les vers de poésie, les proverbes et dictons, etc.).

Un bon dictionnaire pour nous est celui qui renferme une multitude d'énoncés indispensables pour la compréhension. Il y met un peu d'ordre en les classant des plus courants aux plus précieux. Le dictionnaire sera le reflet de tamazight telle qu'elle est vécue au quotidien.

Les exemples : Le souci de la réalité et du pragmatisme guideront le choix très large des exemples. L'ouvrage comprendra autant d'exemples nécessaires pour l'explication, la clarté de tous les emplois des mots. Dans la mesure du possible, rien d'essentiel ne sera négligé. On y trouvera ainsi les tournures les plus fréquentes, les expressions figées, les morceaux choisis de poésie, les verbes, les particules et les compléments qui les accompagnent, tous les genres de noms et d'adjectifs, les mots composés, les difficultés syntaxiques, etc. Toutes ces données seront présentées à l'intérieur d'énoncés afin de ne rien perdre de l'intelligibilité des mots.

Les citations : Si la majorité des exemples est tirée des pratiques quotidiennes et populaires, nous ne renoncerons pas pour autant aux exemples signés pour enrichir le texte et agrémenter la lecture. Il est vrai que les auteurs ne sont pas nombreux, mais bien des personnages (appelés imussnawen) et, notamment, des poètes, ont produit des modèles d'expression connus et reconnus par leur population. Ce type d'exemples sera mis entre parenthèses et suivi du nom de son auteur en indiquant les références quand il y a lieu. Généralement, ces citations seront empruntées pour illustrer l'emploi du mot ; elles apporteront au texte du dictionnaire non seulement un témoignage personnalisé mais également un agrément du style et un intérêt de la pensée. Cependant, il faut se garder de mettre toujours ces paroles au compte d'un auteur particulier. Bien souvent, ce ne sont que de simples reprises du génie populaire choisies pour illustrer l'usage de la langue qui est rarement un style dans les actes de parole chez ces personnages.

Les syntagmes : Note sur les groupes de mots (locutions, proverbes, etc.). Il sera nécessaire de faire une distinction entre les exemples d'auteurs ou les productions anonymes qui procèdent d'un choix arbitraire, et les groupes de mots qui, nécessairement, ne laissent ni choix ni liberté à celui qui parle ou qui écrit. Soit le mot *čč* pour lequel nous donnons l'exemple *ččan akken tagwella d lemleḥ*. Là, il s'agit bien d'un emploi courant du mot *čč* formant une véritable locution verbale. *ččan akken aḡrum ašmmaḍ* se dit également, ainsi que d'autres expressions du même genre. Il s'agit précisément de mots qui s'emploient dans des locutions ou des groupes de mots qui n'offrent pas de contraintes d'emplois. On peut varier son emploi sans indisposer l'auditeur. Ces emplois ne sont pas contraignants, comme en témoignent les variantes : *ad ččen seksu, ččan tamyra,*, ou les modifications de la phrase : *win iččan ad ikker, win yeččan yeḥmed rebbi*. En vérité, cette liberté dans l'énoncé est rarement complète, souvent elle se voit même réduite, cependant, dans des limites acceptables. Mais il existe également des cas qui ne se plient pas à la variation. Les exemples *ičča timess* ou *ččan aqrruy is*, sont expliqués par les mots *timess* ou *aqrruy*. Le locuteur n'a pas le choix de changer la forme ni les unités qui composent la locution. Il sera incorrect de dire, par exemple, *ičča abbu* ou *ččan udm is*, sauf peut-être en vue d'un effet de style. Ce genre de groupe de mots reste figé pour une signification donnée.

Les groupes de mots figés ou intangibles que sont les proverbes, les dictons et les locutions sont à connaître au même titre que n'importe quel mot. Les exemples ci-dessus illustrent bien ce qui différencie les suites de mots variables de celles qui ne le sont pas. Il est vrai que la frontière entre ces deux groupes n'est pas toujours aisée à établir. Dans le dictionnaire, les groupes non modifiables se reconnaissent à travers une explication qui les suit dans la mesure où les mots qui les composent n'offrent pas la clef immédiate de la signification précise. De plus, une mention "loc., prov. dict." les précédera. A travers l'entrée du mot *čč*, l'expression *iččaḍ igwerzan iw* fonctionne comme un véritable verbe qui peut être *itbaa yid*. Les expressions de

ce type avec le mot *čč* sont nombreuses (quelques dizaines). De ce fait, elles ne peuvent être traitées de façon indépendante de l'ordre alphabétique, sinon le nombre d'entrées de ce dictionnaire se verrait multiplié non seulement pour *čč* (par dizaines) mais aussi pour d'autres mots. C'est ainsi qu'il sera préférable de les inclure dans l'entrée principale en tant qu' « entrées secondaires ». Ici, l'élément principal est *čč*.

Mais les groupes de mots peuvent être classés à d'autres endroits. Dans ce cas, les mots autres que les principaux porteront une marque de renvoi. Ainsi, dans l'article *timess* (v. *čč*) signifie qu'un emploi spécifique se trouve à l'entrée *čč*.

5. DE LA LANGUE, DES STYLES ET DES USAGES

Pour comprendre un énoncé ou un texte, il est nécessaire de se référer aux mots qui le composent. Ces mots ainsi que les exemples qui leur servent d'illustrations sont de la langue tamazight et seront consignés dans un ouvrage appelé Dictionnaire. Cependant, l'accès à toutes ces données ne suffira pas à lui seul pour se faire comprendre ou tout simplement construire soi-même des énoncés. Pour cela, la connaissance des conditions d'emploi social des éléments du langage est exigée. Du point de vue de l'emploi, l'aspect du mot et son sens même ne nous donnent pas suffisamment d'informations. Il y a des mots, *ɣɣadyu* ou *tilifizyu*, par exemple, savants d'apparence, connus et employés pratiquement par une population très large, qui de ce fait, deviennent des mots du langage courant. Mais, quant à leur signification exacte, elle demande des connaissances scientifiques pour être comprise. Au contraire, si les mots *tirrugza* ou *laanaya* sont simples et courants, il faut avoir des connaissances socio-historiques précises pour connaître et utiliser les expressions ou, plus précisément, le dicton *tirrugza d awal mačči d asrwal ; aqlay di laanayak ou ay inju rebbi si ddunit bla laanaya*. Toutes ces spécificités ne sont pas seulement importantes pour les spécialistes sociologues ou linguistes mais également pour tous ceux qui veulent apprendre ou connaître une langue. Dans une situation solennelle, à l'assemblée du village par

exemple (*tajmaayt*), il ne sera pas bien venu de dire à quelqu'un *ṛrezz ni ddez igwerzan ik* ou couper la parole d'une manière inopportune ; en revanche, dans un contexte familial, nul besoin de « salamalecs » : pour couper la parole à quelqu'un, on ne dira pas : *gzemy ak awal s tament* ; pour l'inviter à partir : *ṭtef abrid ik, ddu, ruḥ*, etc., suffiront. De par leurs définitions, toutes ces expressions risquent d'induire en erreur un locuteur non averti. En effet, elles ne sont pas équivalentes malgré le rapprochement de sens.

Les marques d'usage dans le dictionnaire : Dans le GDLT, avant la définition de nombreux mots, sens ou expressions, une marque d'usage sera indiquée pour préciser la valeur de l'emploi, soit dans l'espace (région. : régional), soit dans la société (*fam.* : *familier*, c'est-à-dire courant dans la langue parlée ordinaire ; *pop.* : *populaire*, c'est-à-dire courant dans les milieux populaires en contexte relâché, mais évité en contexte solennel ou soutenu), soit dans la fréquence (*rare* : peu employé dans l'ensemble des usages, sans qu'on puisse parler d'abandon comme pour un mot *vieux*), soit enfin dans le style.

D'une manière générale, l'absence de ces abréviations devant un mot ou un sens signifie que ce mot, ce sens, sont d'emploi normal pour un pratiquant normal. Mais parfois, on précisera *cour.* (courant) soit pour écarter un doute possible, soit pour opposer un emploi normal à un emploi spécial.

Certes, des contestations peuvent surgir en ce qui concerne la notation des valeurs d'emploi. On pourrait trouver courants des mots considérés comme techniques ou scientifiques, ou bien encore on emploiera (ou on aura l'impression d'employer) des mots notés spéciaux. Dans d'autres cas, il est impossible de décider si un nom d'animal ou de plante est savant ou courant : cela dépend des régions, du caractère familier de la chose et non plus du mot. Ainsi, tous les mots qui désignent des choses qui n'existent plus ne sont pas pour autant vieillies. Mais ils seront présentés sous la rubrique *ancienn.* (anciennement) qui signifie que le mot désigne encore de nos jours une réalité du passé.

En somme, c'est le mot, la forme linguistique, et non pas la notion ou la chose, qui est qualifié. La distinction n'est délicate qu'en

apparence; elle sera très vite comprise et utilisée avec profit par ceux qui ne connaissent pas la langue. Quels que soient les problèmes posés par tel ou tel choix particulier, nous avons la conviction que cette méthode sera indispensable à la perfection du dictionnaire et apportera à l'utilisateur des renseignements aussi précieux que le sens ou les constructions d'un mot.

Conclusion

Au terme de ces considérations que nous ne pouvons étoffer davantage vu les limites assignées aux communications en général, nous dirons que s'il y a quelque ouvrage qui nécessite pour son exécution une équipe, c'est bien un dictionnaire d'une langue vivante. Lorsque celle-ci vient à être aménagée, l'idée d'ordre et d'organisation s'impose d'elle-même. Cette même idée devra conduire, en ce qui nous concerne, à la création d'une instance pour contenir et fixer la langue amazighe dans le respect de son évolution passée et à venir. En attendant, nous avons jeté les jalons des fondements d'une pratique et engagé la composition d'une base de données qui servira à alimenter ce projet de dictionnaire. On comprendra facilement que l'entreprise est de longue haleine. En effet, un dictionnaire susceptible d'être précis, de contenir un inventaire minutieux de toutes les significations que représentent les mots de la vie d'un peuple dans leurs multiples emplois, de tenir compte de la diversité de la langue et de toutes ses variations, en somme, de rassembler les usages tels qu'ils sont établis et reçus, et d'en être le dépôt, nécessite et recommande une lenteur qui, toute mesure prise, n'empêche pas une certaine diligence. J'en conviens, la réalisation d'un tel dictionnaire sera difficile et à tout moment, il reste une oeuvre inachevée et ouverte à l'enrichissement.

Ceci étant dit, selon les usages, la technologie informatique aidant, de multiples formes de petits dictionnaires (pour usages scolaires, thématiques, ou pour, simplement, vérifier le sens courant d'un mot, etc.) pourraient voir le jour dans des délais relativement raisonnables.

Bibliographie

- REY, Alain 1973, « Présentation du Dictionnaire « Le Petit Robert » ». SNL
..... 1970, La Lexicologie. Klincksiek
..... 1977, Le Lexique : images et modèles du dictionnaire à la lexicologie. A. Colin
TAIFI, Miloud 1988, « Problèmes méthodologiques relatifs à la confection d'un dictionnaire du tamazight », in AWAL 4.
DALLET, J.M. 1982, Dictionnaire Kabyle – Français. Paris SELAF
ENCREVE, Pierre 1996, « Les mots étrangers sont français », in S. Auroux, S. Delesalle & H. Meschonnic (éds) : Histoire et grammaire du sens. A. Colin

Formulaire pour la catégorie verbale

Entrée : čč **Racine** : Č **Phonétique** : [ečč] **Dialecte** : à codifier (D1, D2, D3, etc.)

Localité : xxxx **Variante** : xxxx **Localité de la Variante** : xxxx **Thème** : xxxxx
Synonyme(s) : šreč, ut, xxxx, yyyy. **Antonyme(s)** : xxxx, yyyy. **Etymologie** : xxxx

Catégorie : v.
(nom ; verbe ; adj. ; adv. ; prép. ; pron. ; particule, etc.)

intensif : itečč **Prétérit** : y/i-a **Prétérit négatif** : ur y/i-i

Noms Verbaux : učči, tuččit **Groupe** : xxxx **Substantif (s)** : učči

Observations : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx.

Explications (sens et significations):

I. manger.

EX. - nečcat meřra : nous l'avons mangé en entier.

- yečča armi yezleg : il a mangé jusqu'à indigestion.

II. être sans pudeur.

- iteřř di claym is: il n'a aucune pudeur.

- ččiy aksum m-medden : j'ai dit du mal des gens.

III. porte malheur.

- tamřřut-a tečča argaz is : cette femme a porté malheur à son mari, elle l'a enterré.

IV. Forme factitive (s-) : sečč [cečč] **Intensif :** y/icceččay

Préterit : y/iccečč **Préterit négatif :** ur - **Noms Verbaux :** acečči

Observations : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Explications :

1. faire manger, inviter à manger.

EX. icečč akw taddart : il a invité tout le village à manger

2. empoisonner.

EX. ičča ten řur řęęgwalt is : sa belle mère l'a empoisonné.

IV. I. Forme factitive réciproque : (ms-) : mcečč (même chose que IV.)

V. Forme passive (m(m)-) : mmečč (même chose que IV.)

V. I. Forme passive réciproque (xxxx) : (même chose que IV.)

Formulaire de la catégorie nominale et/ou adjectivale

Entrée : argaz **Racine :** RGZ **Phonétique :** [-]

Dialecte : à codifier (D1, D2, D3, etc.)

Localité : xxxx **Variante** : xxxx **Localité de la Variante** : xxxx **Thème** : xxxxx
Synonyme(s) : bnaDEM, laabd **Antonyme(s)** : xxxx, yyyy.
Etymologie : xxxxxxxxxxxxxxxx
Catégorie : n.
(nom ; verbe ; adj. ; adv. ; prép. ; pron. ; particule, etc.)

Genre /Nombre (GN) : ms. **E A du GN** : u/w- **Plur. du GN** : i-n **E A du Plur.** : i/y-
(ms. ; fs. ; mpl. ; fpl.)

Dim./Augm. (D/A) : t-t **E A du D/A** : ter-t **Plur. du D/A** : ti-in **E A du Plur. D/A** : ter-

Régularité (rég. ; irrég.) : xxxxxx

Observations :xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Explications :

I. homme, homme fait.

EX. d argaz : c'est un homme (fort, courageux, généreux...)
d yir argaz : un homme sans valeur, de rien.

II. xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

EX. xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Entrée : **Racine** : **Phonétique** : **Dialecte** :
Localité : **Variante** : **Localité de la Variante** :
Thème : **Synonyme(s)** :
Antonyme(s) : **Etymologie** : **Catégorie** :

(nom ; verbe ; adj. ; adv. ; prép. ; pron. ; particule, etc.)

si catégorie nominale alors :

Genre /Nombre (GN) : **E A du GN :** **Plur. du GN :** **E A du Plur. :**
(ms. ; fs. ; mpl. ; fpl.)

Dim./Augm. (D/A) : **E A du D/A :** **Plur. du D/A :** **E A du Plur. D/A :**

Régularité (rég. ; irrég.) :
si catégorie verbale alors à la 3^{ème} pers. sing.:

intensif : **Prétérit :** **Prétérit négatif :**

Noms Verbaux : **Groupe :** **Substantif :**

Observations :
.....

Explications : ↪
(sens et significations)

Ex : (de préférence : dictons, proverbes, locutions, vers de poésie, devinettes, et toute autre formule)

Ø
Ø
Ø
↪
Ø
Ø
Ø
↪
Ø
Ø
Ø

Equivalence en français
(traduction ou adaptation)

ø.....
ø.....
ø.....
ø.....
ø.....
ø.....
ø.....
ø.....
ø.....
ø.....

Deux articles prototypes

ARGAZ [argaz] RGZ. *n. ms.* (EA : *u/w-* ; PI : *i-n*, EA : *ye-* || D/A : *t-t*, EA : *te-t* ; PI : *ti-in*, EA : *te-in*). (de (du) étymologie). Données provenant des observations notamment celles de la rubrique Variante et la Localité de la variante ainsi que d'autres remarques de toutes sortes non disponibles tout de suite.

I. A. Être appartenant à l'espèce animale la plus évoluée de la terre. **V. bnadem, albaaḍ, laabd, tamṭṭut** (ces mots (synonymes) proposés rappellent par analogie le sens indiqué en I. A.). *Argaz am lmal, d lmenteq kan i garasen* : l'homme diffère des animaux par la parole. ⚡ *par ext.* Irgazen, nɣ argaz (en général). *Argaz n Tirurda* : l'homme de Tirurda. **V. lqum, imdanen, medden.** Irgazen di ddunit : les hommes répartis sur la terre. **V. Imzday, lyaci. B.**

◆ 1° L'homme considéré dans ses qualités. Être digne du nom d'homme. *Muḥend nney d argaz* : Muhend de chez nous est un homme digne de ce nom (fort, courageux, généreux, etc.).

◆ 2° L'homme considéré dans ses faiblesses. *D yir rgaz* : un homme de rien, sans valeur.

- II. A. ♦ 1° ♦ 2° ♦ 3°
 B. ♦ 1° ♦ 2°
 C.

III. A.

♣ ANT. *Tamṭut, targazt.*



ÁÁ [ečč] C. v. tr. (**Int.** *Itetṭ* ; **Prét.** *Ičča* ; **Prét. nég.** ur *i/yčči* ; || **N.V.** *učči, tuččit* ; **Subst.** *Učči*). (de (du) étymologie). Données provenant des observations notamment celles de la rubrique Variante et la Localité de la variante ainsi que d'autres remarques de toutes sortes non disponibles tout de suite.

♦ 1° Avaler pour se nourrir (un aliment) après avoir mâché. **V.** *seblaa, sider, ut, sôil*. *Nečča tabaqit n seksu* : nous avons mangé un grand plat de couscous. *Tečča talqimt bbweyrum* : elle a mangé un morceau de pain. *Ilha i wučči* : bon à manger ; il est comestible, mangeable. **V. iñmeááa.** *Itetṭ leḥcic* : il mange de l'herbe. **V. ks.** [Ⓟ] Loc. fig. *Ičča ayl'as deg-gibbwas* : manger son blé en herbe.

♦ 2° Être sans pudeur. *Itetṭ di claym is* : il n'a aucune pudeur. *Cči y aksum m-medden* : j'ai dit du mal des gens, des autres. [Ⓟ] Fig. *Iččat id s wallen* : manger qqn des yeux. *Tečča mmis s tyita* : elle accable son enfant de coups.

♦ 3° Absorber des aliments en prenant un repas. **V. Tqewwet.**

♦ 4° Ronger. *Aadil agi teččat tuneṭ* : les mites ont rongé cette couverture.

♦ 5° Fig. *Iččad igwerzan iw* : il me poursuit de très près. **Dépenser, dilapider.** *Ičča lkanzas irna ula t-tin n mmis* : il a dépensé, dilapidé son salaire (de 15 j.) ainsi que celui de son fils.

♦ 6° Porte-malheur. *Tamṭut-a tečč'argaz is* : cette femme a porté malheur à son mari ; elle l'a enterré.

♣ ANT. *Uzum.*

II. Forme factitive (en S-) : *sečč* [cečč] (**Int.** *Iceččay* ; **Prét.** *iccečč* ; **Prét.Nég.** *ur - || N.V.* *acečči*). Données provenant des différentes observations.

◆ **1°** Faire manger, inviter à manger. *Icečč akw taddart* : il a invité à manger tout le village.

◆ **2°** Empoisonner. *Ičča tn id yur tdegwalt is* : il a été empoisonné par sa belle-mère.

III. I. Forme factitive réciproque (ms-) : *mcečč* (même chose que **II.**)

IV. Forme passive (m(m)-) : *mmečč* (même chose que **IV.**).

V. I. Forme passive réciproque (xxxx) : (même chose que **IV.**)